

Frais scolaires | School fees

cochez les cases appropriées | Tick appropriate boxes

☐ Frais d'inscription annuels | Yearly inscription fees

350 €

☐ Dispense en cas de réinscription avant le 5 juillet

Waived in case of re-registration before July 5th

☐ Frais scolaires payés par les parents | Fees paid by parents

14.000 €

☐ Les parents qui tirent l'essentiel de leurs revenus d'un travail salarié soumis à imposition en Belgique peuvent opter pour le paiement d'un tarif proportionné à ces revenus. Le cas échéant, un dossier devra avoir été déposé auprès du secrétariat à l'inscription comprenant obligatoirement les documents suivants :

Parents who derive the majority of their income from work subjected to taxation in Belgium may opt for the payment of a tuition proportional to this income. In that case, on inscribing they should submit to the school a dossier with the following documents:

- Avertissement-extrait de rôle de la dernière année civile

- Last year's tax return

- Fiches de salaire du ménage des trois derniers mois

- The household's past three salary slips

- A défaut de la remise de ces documents dans le délai mentionné, le tarif maximal s'appliquera.

- Should parents fail to submit their dossier on time, the maximum rates will apply.

- Dans le cas de déclaration frauduleuse ou de mauvaise foi, le tarif maximal s'appliquera également.

- In case of a fraudulent or deceptive declaration, the maximum rates will be owed.

- Le minerval est payable en espèces ou sur le compte :

- Tuitions fees are payable in cash or on the bank account:

Revenu annuel brut Gross yearly income	Minerval/mois Monthly tuition
Up to 45.000 €	700 €
45.000+ €	750 €
47.500+ €	800 €
50.000+ €	850 €
52.500+ €	900 €
55.000+ €	950 €
57.500+ €	1.000 €
60.000+ €	1.100 €
65.000+ €	1.200 €
70.000+ €	1.300 €
75.000+ €	1.400 €

IBAN : BE34 1325 0192 1790 - BIC : BNAGBEGG

☐ Mensuellement (le 15 du mois précédent) - Le paiement mensuel est subordonné à l'envoi d'une preuve d'ordre bancaire automatique, au plus tard au moment du premier paiement.

Monthly (the 15th of the previous month) - Monthly payment is conditioned to the proof of an automatic bank transfer order.

☐ Trimestriellement | Quarterly

☐ Annuellement | Yearly

☐ Frais scolaires payés par l'employeur / Frais de solidarité

Tuition fees paid by the employer / Solidarity tuition fees

17.500 €

☐ Réduction globale 2e, 3e et 4e enfant inscrit | Global reduction for 2nd, 3rd, 4th child

10%,15%,20%

Si les parents peuvent motiver un intérêt particulier à bénéficier d'une réduction sur le minerval, ils peuvent se procurer auprès du secrétariat les documents afférents à cette demande.

If parents can justify a special motivation to benefit from a tuition reduction, they can obtain the necessary documents from the secretary's office.